

Communiqué de presse

Signature du Contrat stratégique de la filière alimentaire : L'ANIA et Coop de France se félicitent du plan de reconquête industrielle pour toute la filière alimentaire française

Paris le 16 novembre 2018,

Richard Girardot, Président du Comité Stratégique de Filière et Président de l'ANIA, Dominique Chargé, Président de Coop de France Agroalimentaire, ont signé ce jour avec Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, le contrat stratégique de la filière alimentaire lancé dans le cadre du Conseil National de l'Industrie.

Ce contrat, fruit de la mobilisation sans précédent des acteurs de la filière alimentaire, **propose une feuille de route ambitieuse pour une alimentation toujours plus sûre, saine, durable, et accessible à tous**. Il permettra de répondre aux attentes légitimes des consommateurs ainsi qu'aux besoins de compétitivité et de modernisation du secteur.

Le contrat stratégique de la filière alimentaire se fonde sur **quatre projets concrets et structurants** :

- **La numérisation des informations sur les produits alimentaires**, pour répondre aux demandes de transparence des consommateurs et accélérer la nécessaire transition digitale des entreprises.
- **Le développement des protéines du futur**, pour faire de la France un leader mondial des nouvelles sources protéiques.
- **La valorisation de la richesse de nos banques de ferments**, pour démontrer le savoir-faire unique de nos entreprises et de nos structures de recherche en la matière.
- **Le développement des compétences métiers** avec la mise en place d'un projet d'expérimentation intersectoriel, pour favoriser l'emploi dans les territoires.

D'autres actions vont nourrir ce dispositif. Elles viseront à accompagner le changement d'échelle des PME avec la mise en place du premier accélérateur dédié au secteur agroalimentaire, à accélérer le déploiement de la RSE dans la filière, et à valoriser l'image France à l'international.

« Je suis fier de présider le Comité Stratégique de filière. Ce projet collectif, que nous avons signé aujourd'hui avec les pouvoirs publics, s'inscrit dans la droite ligne des Etats Généraux de l'Alimentation et des Plans filières. Il met à contribution toutes les bonnes volontés pour construire l'alimentation de demain, une alimentation toujours plus sûre, saine, durable, avec une image internationale forte. Et ce au bénéfice de notre pays, de toutes nos entreprises et de nos concitoyens. Tous les acteurs de la filière doivent maintenant s'emparer de ces projets pour prendre en main l'avenir de l'alimentation française ! », déclare Richard Girardot, Président du Comité Stratégique de la Filière Alimentaire et Président de l'ANIA.

« Nous sommes aujourd'hui confrontés à des évolutions majeures en termes de consommation, de commerce, de modes de production et d'emplois, qui sont autant d'opportunités pour créer de la valeur sur tous les marchés, en France et à l'international. Le contrat de filière engage la responsabilité des acteurs agricoles et industriels à converger pour répondre à ces grands défis, en renouvelant une dynamique collective soutenue par l'Etat. Nous avons un enjeu fort à tous nous mobiliser. Soyons ambitieux pour la prochaine étape en associant à l'avenir les acteurs du commerce et de la distribution », déclare Dominique Chargé, Président de Coop de France Agroalimentaire.

Contacts presse

Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA)

Sophie Ionascu

01 53 83 92 38

06 81 17 94 60

sionascu@ania.net

Coop de France

Mélodie Deneuve

06 89 75 30 04

melodie.deneuve@coopdefrance.coop